

EXPONENT MICROPORT INC  
30 rue Ouellette  
Granby, QUEBEC, J2G 8J3  
CANADA1-888-378-9066

PRODUIT: SCREEN MAGIC 77205



### Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... EXPONENT MICROPORT INC  
30 rue Ouellette  
GRANBY, QUEBEC, J2G 8J3  
CANADA  
CANUTEC EMERGENCY #: 1-613-996-6666 (24HR)  
0635-15-002SM SCREEN MAGIC  
NOM CHIMIQUE..... 0635-15-002SM SCREEN MAGIC  
FAMILLE CHIMIQUE..... \*NO TRANSLATION AVAILABLE\*. MELANGE AQUEUX. POIDS  
MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.  
FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.  
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 0635-15-002SM SCREEN MAGIC  
USAGE DE PRODUIT..... NETTOYEUR.  
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 15-002.

### Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ETHANOL	10-30	1000 ppm	64-17-5	7060 mg/kg RAT - ORALE	31623 ppm (4 h) RAT - INHAL
ISOBUTANE	1-5	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	0.1-1.0	1000 ppm	74-98-6	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

### Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION  
INGESTION..... PEUT CAUSER DE L'IRRITATION GASTRO-INTESTINALE, LA NAUSEE, LE VOMISSEMENT ET LA DIARRHEE.  
INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.  
ABSORPTION PAR LA PEAU..... ETHANOL CONTACT CUTANE RISQUE D'ABSORPTION PERCUTANEE CAUSANT LA DEPRESSION  
DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL.  
IRRITATION LEGERE.  
CONTACT AVEC LA PEAU..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. LA LIMITE D'ETHANOL-LONG A RÉPÉTÉ  
EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... L'EXPOSITION ORALE PEUT AVOIR COMME CONSÉQUENCE LE DÉVELOPPEMENT  
DU DOMMAGE DU FOIE PROGRESSIF AVEC LA FIBROSE.  
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.  
LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

### Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS ..... EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES YEUX, LAYER A GRANDE EAU AU MOINS 15 D'URGENCE D'URGENCE  
MINUTES. CONTACT AVEC LES YEUX - OBTENIR DES SOINS MEDICAUX. EN CAS D'INGESTION, SI LA PERSONNE  
EST CONSCIENTE, FAIRE VOMIR. APPELER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN OU UN CENTRE ANTI-POISON.

### Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... NON APPLICABLE.  
PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS  
FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE  
L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES  
VETEMENTS DE PROTECTION.  
INFLAMMABILITE..... AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES REGLEMENTS CANADIENS D'AEROSOL).  
SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.  
MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.  
POINT D'ECLAIR (C), EN COUPELLE FERMEE .. LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ÉTHANOL @ 13C.  
TAG  
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 36.  
(% VOLUME)  
SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 1.1.  
(% VOLUME)  
DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION. SENSIBILITE  
AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.  
SENSIBILITE AUX CHOCS..... PROTEGER CONTRE LES DOMMAGES PHYSIQUES.  
PRODUITS DE COMBUSTION  
DANGEREUX..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION  
EST INCOMPLETE.  
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL

PRODUIT: SCREEN MAGIC 77205

## Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

EST CLASSEE COMME:..... 0 cm.

## Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ..... ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET  
 FUIITE/DEVERSEMENT ..... DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ÉTINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT.  
 EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.

## Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.  
 CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.  
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA ..... RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS  
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE ..... 50 DEG C.  
 MATIERES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

## Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE..... PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.  
 RESPIRATOIRE/TYPE..... LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR  
 DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.  
 YEUX/TYPE..... VERRES DE SECURITE.  
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.  
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS(E).

## Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE..... AEROSOL.  
 APPARENCE..... LIQUIDE CLAIR INCOLORE.  
 ODEUR..... \*NO TRANSLATION AVAILABLE\*. SEUIL DE  
 L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.  
 PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER)..... 35-45.  
 @ 20 C  
 POINT D'EBULLITION..... 78-176.  
 TAUX D'EVAPORATION..... MOINS DE 1.  
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE DENSITE DE VAPEUR  
 (AIR=1)..... PLUS DE 1. (PAR POIDS)  
 SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C)..... COMPLET(E).  
 pH..... 10.25-10.50.  
 DENSITE (LIQUIDE)..... 0.96-1.00.  
 COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.... NON DISPONIBLE.  
 POINT DE CONGELATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.  
 % DE LA VOLATILITE DE AEROSOL..... 99-100.  
 (PAR POIDS)  
 DENSITE (AEROSOL)..... 0.92-0.96.

## Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE  
 DECOMPOSITION..... VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION  
 EST INCOMPLETE.  
 STABLE CHIMIQUEMENT:  
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.  
 NON, QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.  
 COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES. NO,  
 LESQUELLES?..... OXYDANTS PUISSANTS.  
 REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... NON APPLICABLE.  
 RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE.. NE SE PRODUIRA PAS.

## Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA  
 REPRODUCTION N'EST PRESUME.  
 IRRITATION DU PRODUIT..... IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.  
 CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.. INCONNU(E).  
 CANCEROGENICITE DU PRODUIT..... LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCEROGENES PAR  
 LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS REGLEMENTES COMME TELS PAR  
 L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH  
 ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR  
 LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF  
 GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).  
 TERATOGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.  
 MUTAGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.

PRODUIT:SCREEN MAGIC 77205

## Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIROMENTAL..... NON DISPONIBLE.

## Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE,PROVINCIALE ET FEDERALE.

## Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.2).  
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

## Section 15: LEGISLATION

## RÈGLEMENTS CANADIENS

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,D2B.

CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 1. CEPA (Loi Canadienne De Protection ..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE D'Enviromental) CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

## RÈGLEMENTS U.S.

NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.  
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.  
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.  
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION ..... B.

## PERSONNELLE

NFPA CODE 30B.....

CALIFORNIA PROPOSITION 65:.....

NIVEAU 1.  
LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.  
CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGRÉDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTÉ DROIT-A-CONNAISSANT L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.

L'INFORMATION DE SARA 313 :.....

TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances) TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA, des) VOUC (w/w%)..... <25.  
TOUTES LES IMPURETES ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.

## Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE DE EXPONENT MICROPORT INC ..... LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR EXPONENT MICROPORT INC. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. EXPONENT MICROPORT INC. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.

PREPARE PAR.....

TECHNICAL SERVICES

PREPARATION DATE .....

July/ 2014